

**I Participants:**

**Présents:** Jean Hervé Peurière, FAYE Lydie, Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Jean Louis Fafournoux, Michel Chaux, Sandy Goutorbe, Bruno Pilonchery,

**Absent excusé:** : Guy FARGET

**II Points abordés:**

<b>1</b>	<b>Entretien Mme IDELAR</b>
	Suite à la rencontre entre les adjoints et Mme IDELAR un compte rendu a été fait. Devant les explications de Mme IDELAR et suite aux divers échanges le conseil a décidé d'avancer dans le projet d'aménagement du Bourg en commençant dans un premier temps par la transformation de la maison chaux en un local commercial. De ce fait un contact va être pris avec un AMO pour lancer les contacts auprès d'architectes.
<b>2</b>	<b>Isolation Site de La Plagnette</b>
	Afin de diminuer les coûts de chauffage sur le site de La Plagnette (restaurant, hôtel, gîte) des devis ont été demandés pour l'aménagement des combles (laine de verre). Deux solutions ont été chiffrées. 1) En gardant l'ancienne laine de verre et en répendant la nouvelle 330mm par dessus, coût : 7 470 € HT Entreprise LAMBERT de Feurs. 2) Enlever l'ancienne laine de verre et mettre la nouvelle sur 420 mm sur l'ensemble des combles afin d'éviter dans ce cas les ponts thermiques coût : 11 300 € HT. Entreprise GOUTORBE. Il est prévu de prendre contact avec le SIEL pour voir pour voir si d'éventuelles aides sont envisageables et savoir la solution la plus adaptée. Voir aussi si cette isolation peut rentrer dans les 1€.
<b>3</b>	<b>Remplacement des convecteurs du kiné</b>
	Les convecteurs du local du kiné étant vétustes un devis de Ludélec a été validé pour 4 084 € HT afin de procéder à leurs remplacements. Là aussi comme pour le site de La Plagnette une réflexion va être conduite pour l'aménagement des combles avec de la laine de verre. A suivre !!!
<b>4</b>	<b>Travaux en cours au château d'eau de Brissay</b>
	Thierry a fait un compte rendu sur les travaux en cours sur les châteaux d'eau de Brissay, ceux-ci se déroulent normalement, actuellement la pose de résine est en cours, ensuite viendra le séchage et la remise en route d'ici 2 à 3 semaines.
<b>5</b>	<b>Compte rendu du passage caméra dans le réseau assainissement</b>
	Avant le goudronnage des rues (Nanette et lavoir) cet été un passage caméra a été effectué pour voir l'état du réseau d'assainissement. Suite au rapport celui-ci est en bon état et ne demande pas de grosses réfections, si ce n'est la reprise des coffrets des particuliers lors de la pose de l'enrobé plus la reprise des coffrets d'eau pluviales.
<b>6</b>	<b>SPANC</b>
	Le SPANC étant repris par la CCPU depuis le 1er janvier 2019 et dans l'attente des appels d'offre prévus d'ici 2 à 3 mois et afin de ne pas retarder les dossiers en cours la CCPU a décidé de choisir la société SAUR Mr DERORY pour valider les demandes dans l'attente du rendu de la consultation.
<b>7</b>	<b>Questions diverses</b>
	* Changement de nom pour le bail des infirmières (Mme LEBLANC à la place de Mme GOUTORBE). * Le panneau aux Bataillouses a été posé. * Bâtiment Chasse : toujours dans l'attente de la signature de Mr MOUSSE Jean-Marc pour faire la modification nécessaire avant la signature de la vente entre la commune et la société de chasse. * Le Maire informe le conseil et donne lecture du mail envoyé au sous préfet de roanne, copie au préfet demandant une réunion entre tous les intervenants sur le dossier du plomb site de la Goutte. Affaire à suivre !!! * Suite à la demande de notre salle des fêtes par une société pour découverte bal folk, le conseil dans un premier temps valide 2 soirées les vendredis 1er février et 1er mars. La société aura à sa charge le chauffage de la salle plus faire le ménage. * Le maire informe le conseil de 2 réunions débats : une à Montverdun avec notre député et une à noirétable pour l'ex canton. * A la demande des habitants de Brissay un container emballage va être posé prochainement par la CCPU. Il viendra en complément de celui à verre déjà en place le site va être changé pour éviter que ceux-ci soient près de la nationale. * Demain samedi à 14h30 salle des fêtes galette pour les + de 60 ans de la commune, le conseil est invité.
<b>Prochaine réunion adjoint : vendredi 15 février à 19h Prochaine réunion Conseil Municipal : Lundi 4 mars 20h.</b>	